

Procès-verbal de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'administration du Musée d'art contemporain des Laurentides, le 24 janvier 2018

Lieu : Salle S-4 au sous-sol du MACL

Heures : 8h30 à 10h30

Début : 8h47

Présences

François CÔTÉ, président

Marie ARCHAMBAULT, vice-présidente

Robert DESCHAMBAULT, trésorier

Éric LADOUCEUR, administrateur

Catherine FORTIN, administratrice déléguée des bénévoles

Manon QUINTAL, directrice administrative et chef du développement

Chloé MARTEL, adjointe à la direction et à la conservation

Absences

Nadine LE GAL, secrétaire

Jonathan DEMERS, directeur général et chef de la conservation

Pièces jointes

P.1 Procès-verbal de la rencontre du 9 novembre 2017

P.2 Proposition de modifications des lettres patentes

Déposé en séance

P.3 Budget prévisionnel 2017-2018

P.4 Rapport de conformité

P.5 Politique d'achat

1. Mot de bienvenue

François CÔTÉ souhaite la bienvenue à l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 novembre 2017 P1

Le procès-verbal de la rencontre du 9 novembre 2017 est adopté tel quel à l'unanimité.

4. Rapport budgétaire

4.1 Présentation des prévisions budgétaires 2017-2018 **P3**

Manon QUINTAL présente les prévisions budgétaires à jour. Elle mentionne la majoration des salaires et présente les impacts.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

4.2 Rapport de conformité **P4**

Le rapport de conformité est déposé et signé.

5. La gouvernance du Musée

5.1 Relève des administrateurs

Marie ARCHAMBAULT doit faire le suivi avec Marguerite BLAIS.
La candidature de Suzanne LEMIRE est soulevée. Manon QUINTAL propose de l'approcher d'abord pour le comité d'honneur de l'encan.

5.2 Proposition de modification des Lettres patentes **P2**

Résolution 20180124_1

CONSIDÉRANT le contexte du passage de centre d'exposition à musée
CONSIDÉRANT la réalisation d'un projet d'immobilisation à venir
CONSIDÉRANT le changement d'adresse indiqué aux lettres patentes existantes
CONSIDÉRANT un changement du nombre d'administrateurs
CONSIDÉRANT les demandes de la MRC de la Rivière du Nord suite à l'exercice sur la gouvernance menée par l'IGOOP

Il est résolu que les changements proposés soient apportés aux lettres patentes concernant les points 2-3-4-5-6 et que celles-ci soient ajustées en conséquence.

Catherine FORTIN propose.
Éric LADOUCEUR appuie.

5.3 Comité de travail : Règlements généraux
Manon QUINTAL fera le suivi avec l'avocate Sophie PRÉFONTAINE et enverra une version préliminaire à tous les membres du CA afin de statuer sur les modifications au prochain CA et de présenter les nouveaux règlements généraux à l'Assemblée générale annuelle de juin 2018.

6. Rapport des directions

6.1 Bilan et suivi

Manon QUINTAL fait le bilan de l'avancement des projets en cours.

- Travail sur la programmation 2018-2019
- Exposition à venir de Marie-Claude Bouthillier
- Communications
- Demandes de subventions (MCC et Fond de développement territorial MRC)

6.2 Politique d'achat **P2**

La version préliminaire de la politique d'achat est déposée par Manon QUINTAL.
La version finale sera remise en même temps que les règlements généraux.

6.3 Couverture des assurances administrateurs

Manon QUINTAL doit faire le suivi.

7. Projet d'immobilisation

7.1 Ville de Saint-Jérôme

Manon QUINTAL informe le CA de la bonne réception de la résolution de la ville de Saint-Jérôme confirmant l'investissement d'un montant de 3 millions et qu'elle octroiera un terrain dans le périmètre du Quartier des Arts et du Savoir pour la construction du nouveau musée.

Le Conseil remercie la ville de Saint-Jérôme.

7.2 Autres suivis

Manon QUINTAL fait le suivi avec la ville de Saint-Jérôme et la MRC concernant la hausse de loyer. Des options seront étudiées par la direction.

8. Divers

Aucun point divers n'est discuté.

9. Date des prochaines rencontres et levée de la réunion

La prochaine rencontre du CA aura lieu le 29 mars 2018 à 8h30.

L'Assemblée générale aura lieu le 14 juin 2018. L'heure est à valider.

Marie ARCHAMBAULT propose la levée de l'assemblée.

Robert DESCHAMBAULT appuie.

L'assemblée est levée à 10h02.

Préparé par : Chloé MARTEL, adjointe à la direction et à la conservation, révisé par
Manon QUINTAL, directrice administrative et chef du développement